



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

Maintenir le cap!



PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

Édition Août 2018

*Pour la saison estivale je revisite les articles les plus populaires de Maintenir le cap!
Profitez de l'été!*

N'hésitez pas à partager cette infolettre avec ceux et celles qui pourront en bénéficier.



WARREN BUFFETT ET LA VALEUR DE LA PATIENCE

Les investisseurs axés sur la valeur ou sur d'autres facteurs peuvent tirer d'importantes leçons du succès de Warren Buffett.

<https://www.vanguardcanada.ca/individual/articles/education-commentary/investing/buffett-the-value-of-patience.htm?lang=fr>



COMMENT ÉVITER DE TRANSGRESSER LES RÈGLES DU CELI

Il n'y a pas que la limite de 5 500\$ à respecter.

<http://cawidgets.morningstar.ca/ArticleTemplate/ArticleGL.aspx?culture=fr-CA&SAL=false&id=833987>



QUOI FAIRE AVEC LE BLÉ D'INDE

En grain, le **blé d'inde** est le roi du pâté chinois, mais on peut aussi en mettre dans les chilis, les soupes et la polenta. Toutefois, en été, c'est directement sur l'épi qu'on le déguste.

<http://www.fraichementpresse.ca/cuisine/inspiration/ble-dinde-1.1589597>

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre, veuillez-vous inscrire à :

https://www.vmbi.ca/portal/web/site_public/ann-levasseur-infolettre

ANN LEVASSEUR, B.Com CIM[®]

Conseillère en placement, Vice-présidente
Gestionnaire de portefeuille

1699, boul. Le Corbusier, Bureau 220, Laval (Québec) H7S 1Z3
450 680-2380 | LevasseurA@vmbi.ca

Crédit photo :

1. <https://www.vanguardcanada.ca/advisors/articles/research-commentary/investing/buffett-the-value-of-patience.htm?lang=fr>
2. <http://homeownership.ca/fr/planification-financiere/dix-faits-importants-sur-les-celi/>
3. <http://www.yoopa.ca/alimentation/idees-repas/le-ble-dinde-autrement>

FCPE
Fédération canadienne de protection des épargnants
MEMBRE

OCRCVM

Réglementée par
l'organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières



Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes.